



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 20 juin 2023

POUR ÉVALUER LA HAUSSE DES PRIX ET LES COMPARER, FAUT-IL ENCORE CONNAÎTRE LE JUSTE PRIX

Après six mois de contrôles visant à vérifier la bonne application de la réglementation sur l'information sur les prix des articles mis en vente dans le Rhône, et à l'occasion d'une opération groupée menée sur les zones commerciales métropolitaines de la route de Grenoble (Est lyonnais), la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) dresse un premier bilan.

Depuis le début de l'année, compte-tenu de l'inflation particulièrement vigoureuse sur les prix des produits alimentaires, la DDPP s'est focalisée sur les commerces de détail vendant principalement des denrées alimentaires. Il ressort de ces contrôles, dont une partie est due aux signalements SIGNALCONSO*, un très fort taux d'anomalies de 60 %.

Les cas les plus préjudiciables pour le consommateur ont donné lieu à :

- 20 amendes administratives échelonnées de 500 à 10 000€, pour les très nombreux produits sans prix ou des prix payés supérieurs aux prix affichés ;
- des poursuites pénales pour faux caractère promotionnel lorsque derrière les annonces « prix choc », « bonnes affaires », « offres spéciales », les constats révélaient des prix couramment pratiqués sans le moindre caractère particulièrement avantageux pour le consommateur.

L'opération route de Grenoble, sur des commerces non alimentaires (bazar, textiles, meubles...), donne une image un peu différente avec 25 % des établissements en anomalie.

La DDPP poursuivra donc prioritairement les contrôles de ce type dans les grandes surfaces alimentaires afin de lutter contre une inflation masquée invisible au premier abord pour le consommateur.

**Pour signaler un problème de consommation
et vous renseigner sur vos droits:**

signal.conso.gouv.fr

Disponible aussi sur App Store et Play Store



DG CCRF
Direction générale de la
concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

**Signal
Conso**

DGCCRF – mars 2023 - bureau de la communication et de l'accueil du public – SIRCOM

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET
Tél : 06 21 11 06 48
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69